



---

## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

---

### **LES FACTEURS QUI INFLUENCERONT LA PLANIFICATION DE RETRAITE DES MÉNAGES QUÉBÉCOIS**

**Montréal, 28 février 2005** – Les campagnes publicitaires reliées à la période REER et le traitement effectué par les médias de ce sujet ont été teintés cette année par le spectre de l'incertitude liée aux changements que l'on observe depuis quelques temps sur le plan socio-économique. Les québécois font face à de nouveaux enjeux quand il est question de planification et d'investissements en vue de la retraite.

Selon Carlos Leitao, stratège et économiste en chef chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne : « Il y a cinq principaux facteurs qui sont à l'origine des changements que nous constatons depuis quelques années en matière de planification de retraite : l'amélioration de l'espérance de vie, la nature des programmes publics de retraite, les changements dans les plans de retraite privés des grandes entreprises, l'évolution du marché du travail ainsi que l'action des banques centrales sur l'inflation. Les québécois doivent prendre en considération ces facteurs au moment d'établir leur plan d'action en vue de s'assurer une retraite active puisque ces facteurs auront une incidence sur leurs revenus disponibles. »

#### **L'espérance de vie**

Avec l'amélioration de l'espérance de vie des québécois qui est maintenant de 74,6 ans pour les hommes et de 81 ans pour les femmes, il n'est pas irréaliste de penser que nous vivrons jusqu'à 85 ou 90 ans. Par conséquent, la période de retraite sera beaucoup plus longue par rapport au nombre d'années de vie active. Les québécois doivent donc accumuler plus de capital en prévision de cette période.

#### **Les programmes publics de retraite**

Les programmes publics de retraite n'ont pas été conçus pour être la seule source de revenus à la retraite. Ils ont été créés afin d'éviter que les gens ne se retrouvent sous le seuil de la pauvreté. Les systèmes publics sont bien capitalisés mais ils ne permettront pas de fournir 70 % du revenu nécessaire pour maintenir un niveau de vie similaire à celui de notre vie active. Les québécois doivent donc planifier leur retraite en s'assurant d'un niveau de revenu complémentaire leur permettant de maintenir un niveau de vie intéressant.

#### **Les plans privés de retraite des grandes entreprises**

Les gens ne peuvent plus compter aveuglément sur les plans privés de retraite des grandes entreprises. Les entreprises choisissent de plus en plus des plans à cotisations déterminées pour leurs nouveaux adhérents. Par conséquent, les montants reçus à la retraite ne sont plus indexés. De plus, ces plans sont de moins en moins accessibles. Selon une étude de Statistique Canada de 2004, les nouveaux employés se sont vus offrir de plus en plus d'emplois temporaires, le plus souvent exempts d'avantages reliés à un fonds de pension. De toutes les femmes nouvellement embauchées en 2004, 23 % occupaient des emplois temporaires, soit plus de deux fois le taux de 11 % enregistré en 1989. En ce qui concerne

leurs collègues de sexe masculin, 20 % occupaient des emplois temporaires en 2004, comparativement à seulement 12 % en 1989.

### **Évolution du marché du travail**

Le monde du travail a beaucoup évolué ces dernières années. Les gens changent plus souvent d'employeurs et il y a de plus en plus de travailleurs autonomes. Selon les données annuelles de l'enquête sur la population active de Statistique Canada publiée en janvier 2005, le nombre de travailleurs autonomes a doublé en 28 ans et est passé de 1 185 000 en 1976 à 2 451 800 en 2004.

### **L'inflation**

Nous vivons dans un monde où les banques centrales stabilisent l'inflation et de faibles taux d'inflation occasionnent de faibles taux de rendement pour l'économie. Les taux d'intérêt se retrouvent généralement sous les 4-6 % et par conséquent, les actifs s'accumulent plus lentement. Afin de s'assurer d'un montant accumulé intéressant au moment de prendre sa retraite, il devient d'autant plus important de commencer à contribuer tôt et régulièrement..

### **À propos de la Banque Laurentienne**

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de près de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca)

-30-

Pour renseignements :

Banque Laurentienne  
Gladys Caron  
Vice-présidente, Affaires publiques et communications  
Bureau : (514) 284-4500, poste 7511  
Cellulaire : (514) 893-3963  
[gladys.caron@banquelaurentienne.ca](mailto:gladys.caron@banquelaurentienne.ca)